

# La fédération de la Rhodésie et du Nyassaland

La fédération de la Rhodésie et du Nyassaland, en octobre 1953, a marqué l'apparition en Afrique d'une nouvelle et importante entité politique, placée sous l'égide de la Couronne britannique. La fédération revêt un intérêt particulier, du fait qu'elle réunit trois territoires parvenus à différents stades d'évolution constitutionnelle et qu'elle est fondée sur le principe de l'association entre Européens et Africains.

D'une superficie de 485,973 milles carrés, la nouvelle fédération constitue l'une des plus grandes entités politiques de l'Afrique. Quoique la fédération soit située sous les tropiques, le climat des deux Rhodésies est tempéré, l'altitude dépassant généralement 3,000 pieds. La topographie du Nyassaland diffère quelque peu, caractérisée qu'elle est par la présence du long fossé graben au fond duquel s'étend le lac Nyassa. En raison du climat en général plus variable, ce territoire s'est prêté moins bien à l'établissement des Européens.

La population de la nouvelle fédération, qui atteint le chiffre de 6,470,000, se répartit à peu près également entre les trois territoires. La population blanche forme environ 3 p. 100 du total: il y a approximativement 145,000 Européens en Rhodésie méridionale, contre 43,000 en Rhodésie septentrionale et 4,300 au Nyassaland. Environ 18,000 personnes sont de races asiatiques ou mixtes. La densité de la population varie sensiblement d'un territoire à l'autre, s'établissant, par mille carré, à quatorze en Rhodésie du Sud, à sept en Rhodésie du Nord et à quarante-neuf au Nyassaland.

## Mise en valeur des Rhodésies

C'est la *British South Africa Company* qui avait entrepris la mise en valeur des Rhodésies. En 1889, une Charte royale l'autorisait à favoriser, sous la surveillance du haut commissaire de l'Afrique du Sud, « le commerce, l'industrie, la civilisation et le bon gouvernement dans cette région ». Dans la région qui forme maintenant la Rhodésie méridionale, la composition d'un conseil législatif comptant quelques membres représentant la population fut élargie à deux reprises. En 1920, le Conseil législatif présenta au Gouvernement du Royaume-Uni une pétition demandant l'établissement d'un gouvernement responsable. Toutefois, avant la mise en vigueur d'une nouvelle constitution, un referendum eut lieu pour déterminer si la colonie ne devrait pas se joindre à l'Union Sud-Africaine. La majorité se prononça en faveur du gouvernement responsable, qui fut accordé en 1923 quand le territoire fut formellement annexé par le Royaume-Uni en tant que Colonie de la Rhodésie méridionale.

Des trois territoires, c'est celui de la Rhodésie du Sud qui est le plus évolué économiquement. Avant la guerre, l'industrie minière tenait dans son économie une place particulièrement importante, et l'or y venait en tête de la production. Durant la période 1934-1938, l'or représenta en effet près de 60 p. 100 des exportations totales de la Rhodésie du Sud. La situation a maintenant changé sensiblement. D'autres minéraux, notamment le chrome et l'amiante, ont pris une importance un peu plus grande. Le tabac a remplacé l'or en tête des exportations.